



## CONSEILS DE CLASSE MODE D'EMPLOI

Conseil local du lycée  
d'Estienne d'Orves

Voici une proposition de « mode d'emploi » pour les nouveaux parents délégués.

### **Avant le conseil de classe :**

- Contacter les parents (de la FCPE et des autres fédérations) pour choisir les 2 parents délégués qui seront présents
- Faire distribuer par le professeur principal, son enfant ou les délégués élèves un papier incitant les parents à prendre contact avec vous et vous faire part de leurs éventuelles difficultés. On peut diffuser un questionnaire, mais le nombre de retour est très faible (plus faible au lycée qu'au collège). Il me semble finalement plus efficace de proposer un contact en donnant votre téléphone et email. Si les 2 parents appartiennent à 2 fédérations différentes, il est possible (souhaitable) de faire un papier commun, avec les 2 coordonnées.
- Contacter les élèves délégués de classe (leur demander de vous téléphoner ou de vous donner leur numéro de téléphone). Vous pouvez aussi leur donner rendez-vous un peu avant le conseil de classe. Essayez de connaître les difficultés de la classe, leur demander s'ils souhaitent que vous abordiez un sujet qu'eux n'osent pas présenter, ...
- Eventuellement contacter le professeur principal pour avoir une idée des problèmes généraux de la classe.
- Récupérer la liste des élèves de la classe.
- Préparer un tableau avec les noms des élèves, tableau que vous complétez en cours de conseil de classe avec les remarques des professeurs, la mention obtenue, et éventuellement la moyenne générale de l'élève.

### **Pendant le conseil de classe :**

- Le conseil de classe débute sans les parents ni les élèves. C'est l'occasion de finir de discuter avec eux.
- On doit vous donner le tableau avec le détail des moyennes des élèves par matières. Sinon le demander.
- En général (mais pas toujours), un tour de table a lieu au cours duquel chaque enseignant décrit la classe dans sa globalité. Prendre le plus de notes possible, cela servira de base pour le compte rendu.
- A votre tour, faites part des contacts que vous avez eus avec les parents. Gardez les cas personnels pour en parler au moment où on étudiera cet élève. Si vous n'avez eu que très peu de retour des parents, dites ce que vous avez appris par les élèves délégués ou par votre enfant (en s'assurant que ses remarques collent avec l'avis des délégués). N'attaquez pas trop directement un professeur sous peine que celui qui préside le conseil de classe ne vous coupe la parole. Si des problèmes avec tel ou tel enseignant existent, il vous faudra faire preuve de beaucoup de diplomatie pour dire ce que vous souhaitez dire sans aller trop loin. C'est, je pense, l'exercice le plus difficile du conseil de classe.

- Vient ensuite l'étude de chaque élève. Faites attention à ce qu'un professeur ne soit pas trop excessif envers un élève alors que les autres enseignants semblent plus modérés. Sur l'ensemble des professeurs présents, il y en a souvent 1 ou 2 qui dominent. Si vous avez des informations 'confidentielles' qui pourraient expliquer le comportement d'un élève, c'est le moment d'en parler. Restez discret si le sujet est délicat, les élèves délégués sont présents. Au besoin, donnez des informations complémentaires une fois le conseil de classe terminé au professeur principal ou au CPE.
- A la fin, vérifiez qu'il n'y a pas eu d'erreur dans la distribution des mentions. Bien que celles-ci n'aient pas beaucoup d'importance, les élèves y sont sensibles, et il est inutile de créer un sentiment d'injustice.
- Les enseignants sont souvent pressés d'en finir (surtout pour les conseils de classe de 18h). N'hésitez pas à intervenir si vous pensez qu'un cas n'a pas été étudié avec suffisamment de soin.
- Enfin, rendre le tableau du détail des notes des élèves (il est interdit de le garder). Si certaines moyennes vous intéressent (celles de votre enfant par exemple ...), vous devrez les noter ailleurs, mais attention à ne pas perdre le fil de la discussion. Cela va très vite.

### **Après le conseil de classe :**

- Si vous n'avez pas osé aborder un sujet pendant le conseil de classe, c'est le moment de le faire auprès d'un professeur, du professeur principal ou du CPE.
- Dès le lendemain vous devez rédiger un compte rendu qui sera joint au bulletin de note. Si votre conseil de classe a lieu dans les derniers, vous n'aurez que peu de temps pour le rédiger. Si 2 fédérations sont représentées, le compte rendu est quand même commun (sauf divergence très forte, mais je n'ai jamais connu cela). Il doit faire apparaître des informations générales (d'où l'utilité des notes évoquées plus haut), mais pas de remarques personnelles (envers un élève ou un enseignant).
- Une fois le compte rendu rédigé, vous devez le transmettre au Président du conseil de classe. Cela peut se faire par courriel Le lycée se charge en principe des photocopies
- Téléphonnez aux personnes qui vous auront contacté pour leur faire un petit compte rendu oral (et les inciter à vous rappeler au prochain conseil de classe ...)
- Envoyer à la Présidente du conseil local la copie du compte-rendu, ce qui permettra d'avoir une vue générale des classes.